

*...en collaboration avec la Bibliothèque Municipale*

## **Compte rendu de la Soirée-débat du lundi 24 mars 2014**

Thème : «**Égalité Hommes-Femmes** »

Nous étions 26 personnes réunies dans la nouvelle salle de la Bibliothèque Municipale, l'introduction et l'animation de la discussion ont été assurées par Jean-Paul Beau. Michelle Lacroix, Joëlle Girard, Germaine Cotel, Monique et René Raffard ont demandé d'excuser leur absence.

### **Rappel des objectifs et méthodes des soirées-débats**

Avant de donner la parole à Jean-Paul BEAU, Jean-Pierre MOREAU souhaite la bienvenue à tous les participants, il précise les raisons qui ont fait modifier le jour et le lieu de cette soirée initialement prévue le 20 mars. Il rappelle comme à chaque début de séance, les objectifs et les méthodes des soirées-débats. Les Ateliers Philosophiques sont fondés sur le principe démocratique de l'égalité de tous dans la contribution à la réflexion. Ce sont des rencontres avec les autres, avec les autres avis, les autres opinions, qui ont pour but de nous faire progresser mutuellement dans la pensée réflexive. La dynamique s'appuie sur confrontation des idées, l'argumentation des points de vue et le respect mutuel. Les certitudes individuelles cèdent peu à peu la place au doute, ce qui constitue la première phase de l'apprentissage. Il précise enfin que la méthode du débat requiert, pour permettre un véritable échange, l'écoute réciproque. L'écoute des autres implique bien sûr de pas couper la parole de celui qui est en train de s'exprimer et son corollaire pour celui qui parle de ne pas monopoliser la parole.

Pour présenter le thème de la soirée et introduire le débat Jean-Paul Beau dresse et commente un historique non-exhaustif des évolutions (voir la chronologie en annexe) des droits accordés aux Femmes dans le monde et particulièrement en France. Il s'agit des droits civiques, ceux qui les concernent en tant que citoyennes, des droits civils ceux qu'elles ont obtenus en tant qu'épouses, mères et filles et ceux enfin qui touchent à leur éducation et leurs possibilités de faire des études semblables aux hommes. Avant de laisser la parole aux participants, il a terminé son propos en évoquant quelques exemples des atteintes constatées hier et encore aujourd'hui aux droits et à la dignité des femmes à travers le monde.

## **Synthèse des différentes interventions de la soirée**

(Réalisée à partir des notes prises par JP Moreau)

Les droits « politiques » ne semblent pas suffire, l'injustice s'exprime rapidement sur le plan social ou culturel. Pourquoi n'y aurait-il pas égalité entre les femmes et les hommes alors que les femmes sont capables de se substituer aux hommes dans tous les domaines ? Ne juge-t-on pas le niveau de civilisation d'une société à la place qu'elle donne aux femmes ?

Pendant les guerres (phénomène remarquable et parfaitement étudié et reconnu pendant la première guerre mondiale) les femmes remplacent les hommes ou jouent leurs rôles à l'usine notamment dans l'industrie des armements et dans les champs où les bras des hommes partis au front manquent cruellement. Un peu partout dans la société civile, elles arrivent dans ces périodes à conquérir une place plus importante. Sous la pression de la réalité, on finit par leur reconnaître des droits nouveaux. Mais la paix revenue on a tôt fait de les « remettre à leur place », de les renvoyer dans leur foyer.

Ainsi, en France, alors que les droits paraissent progresser depuis quelques décennies, les différences du point de vue social sont encore très importantes. Ainsi le salaire des femmes reste inférieur de plus de 20% au salaire des hommes, leurs pensions de retraite sont 40% plus basses, 62 % ont un emploi largement en dessous de leur qualification, 80% des bas salaires sont touchés par les femmes, elles sont 25% de plus que les hommes sous le seuil de pauvreté (4,7 millions). 82% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes (souvent non souhaités), elles connaissent plus le chômage que les hommes. Ce sont elles qui ont le plus de petits boulots en temps partiels, en CDD, et en horaires morcelés ou décalés (commerce, ménage...).

Ces différences de traitement ne viennent pas uniquement des différences physiques, morphologiques ou physiologiques. Les progrès techniques ont permis de diminuer les efforts physiques au travail et de plus en plus de métiers sont ouverts aux femmes malgré de nombreuses réticences observées chez les employeurs (santé plus fragile, maternité, congé parental... ?). Les mentalités sont probablement à changer ; par exemple il y a peu de noms de métiers au féminin ou l'identité de la femme reste trop soumise à l'homme : « madame x, épouse untel »... Mais aussi on peut attendre plus de soutien de la part des politiques en faveur des femmes, des enfants et des familles (multiplication des crèches et des garderies, postes de travail adaptés...) et aux pères de familles (ils hésitent à prendre les nouveaux congés parentaux ou de naissance pour ne pas perdre leur emploi !).

La discussion s'est alors établie pour savoir comment l'égalité en droit devait prendre en compte les différences biologiques et si la véritable équité n'exigeait pas une forme ou une autre de discrimination positive. Au nom de l'égalité n'est-il pas légitime d'observer un droit à la différence ? Certains ou certaines féministes le revendiquent à titre transitoire, d'autres au contraire récusent en toutes circonstances le droit à la différence au nom du caractère universel de l'humanité. Le plus souvent le droit à la différence entraîne en effet dans son sillage une différence des droits.

Face à l'égalité entre les femmes et les hommes qui semble difficile, la société devrait être toutefois organisée pour qu'il y ait plus d'équité, un meilleur équilibre. De la même façon qu'on

cherche une représentation paritaire des femmes lors des élections (système pas forcément idéal, qui écarte probablement des compétences ou des qualités non liées au sexe), on devrait rechercher une certaine équité suivant les cas et les situations pour favoriser la place des femmes dans la société.

Un participant fait observer qu'on ne devrait pas discuter de « droits » des femmes, ni même des « droits de l'homme » car pour lui les libertés humaines sont fondamentales, comme le « droit » de respirer est naturel, l'humanité doit disposer partout de droits naturels. Les contraintes normées sont-elles un signe de progrès ? Cependant, sans ces droits qui ont souvent été acquis de haute lutte et tendent à protéger les individus, à réduire l'animalité qui est en chacun, il est probable que la barbarie et l'injustice régneraient, les plus forts ou les plus habiles voulant accroître sans cesse leur pouvoir sur leurs semblables. Les droits positifs obtenus, reconnus et inscrits dans les institutions sont sans doute plus fiables et plus concrets et donc plus efficaces que les droits naturels changeant selon les circonstances et soumis à l'arbitraire de chacun.

La discussion a également porté sur le poids des religions qui justement se réclament du droit naturel, des traditions, des coutumes et de la culture qui ralentissent souvent l'évolution, le devenir des femmes dans la société. Les trois religions monothéistes représentent la femme-type comme inférieure, soumise à l'homme, porteuse du péché originel... La conception du rôle dévolu aux femmes s'inscrit dans la continuité de certaines philosophies où les femmes (comme les esclaves, les ouvriers ou les étrangers) étaient exclues de tout pouvoir. Les Livres religieux et leurs interprétations ont tendance à montrer les femmes comme des tentatrices, comme des incarnations du diable, il faut donc en avoir peur et en même temps on les désigne comme bouc-émissaire dans les malheurs qui peuvent arriver. Ce poids culturel des religions est durablement inscrit dans les traditions et les coutumes.

Pourtant, au fil de l'histoire, les femmes ont eu des rôles importants mais ces rôles sont trop souvent restés dans l'ombre des « Grands Hommes ». Des femmes ou des groupes de femmes sont encore au centre du développement des sociétés (par exemple au Burkina) ou de la survie de leur famille mais ce n'est pas connu ni reconnu.

Y a-t-il des valeurs ou des vertus plus spécifiques aux femmes ? Par exemple il semblerait que les femmes acceptent plus facilement que leurs compagnons s'investissent davantage dans leur métier ou dans la vie sociale ou politique. Pourquoi la réciproque ne serait pas possible ? Est-ce un trait de caractère plutôt féminin ou simplement le poids de la tradition, de comportements imposés ? Il faudrait pouvoir influencer sur l'éducation, pas seulement des enfants, pour mettre les femmes à un autre niveau de reconnaissance dans la société : partage des tâches ménagères, que les hommes apprennent à s'en occuper, ne plus réserver la poupée (ou le rose) à la petite fille, le camion (ou le bleu) au garçonnet...il semble que cela soit à la portée de tous, dans la pratique on avance sans doute, mais lentement.

Sur le plan théorique, il est pourtant vrai que les « *Études de genres* » conduites depuis environ une génération par les universitaires notamment américains montrent incontestablement que les différences entre les hommes et les femmes relèvent davantage d'habitudes culturelles (formatées par notre éducation et nos représentations sociales) que de dispositions naturelles liées à la physiologie génitale et sexuée masculine ou féminine. Les manières de vivre, de s'habiller des hommes et des femmes, les loisirs, les goûts artistiques, la répartition des tâches sociales et ménagères relèvent de le plus souvent des constructions sociales dans l'imaginaire de chacun.

Avant même ces avancées très contemporaines dans la réflexion et conception de la place des femmes, et surtout dans les pratiques quotidiennes des rapports entre les sexes, les mouvements féministes du début du XXème siècle et surtout le livre de Simone de Beauvoir « Le deuxième sexe », ont permis de faire connaître la condition féminine et ont entraîné par des luttes importantes des progrès remarquables (droit à l'éducation, droits de vote, contraception, IVG...). Ces progrès ont été profitables au bien être de tous. Une grande étape a été franchie quand l'ONU a déclaré 1975 : année internationale des femmes.

Il est donc permis d'espérer, ici et maintenant pour une amélioration progressive des droits à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cependant pourquoi dans notre pays parle-t-on de « tournante » plutôt que de viol collectif ?  
Pourquoi a-t-on tant de mal à s'attaquer à la pornographie et à la prostitution ?  
Comment éradiquer la pratique de l'excision dans certaines ethnies africaines ?  
Comment se fait-il qu'à notre époque une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari ou de son compagnon ?

En conclusion, pour avancer vers une société plus équitable, plus juste entre les sexes où les genres seraient mieux respectés, il y a encore beaucoup à faire !

---

Pour poursuivre la réflexion lire :

- « **Le deuxième sexe** » de Simone de Beauvoir,
- « **Les femmes ont toujours travaillé** » de Sylvie Schweitzer (Éditions Odile Jacob).

---

En annexe : Une chronologie des droits des Femmes